

L'église de Combrit fut donnée comme prébende au Chapitre de Quimper, en 1223, par Renaud, évêque de Cornouaille, qui y nomma Hervé Retheaud. Cette prébende appartint au Chapitre jusqu'à la Révolution ; il en était recteur primitif et se faisait remplacer pour les fonctions curiales par un vicaire perpétuel, c'est-à-dire jouissant d'un titre bénéficial inamovible et qui, au xviii^e siècle, prit le nom de recteur.

La paroisse comprenait deux trêves, Lambourg et l'île Tudy.

Le revenu de la prébende, en 1780, était de 2.099 livres, dont le chanoine devait distraire 1.250 livres pour payer un recteur et trois vicaires ; il ne lui restait que 849 livres, avec la charge d'entretenir les chœurs et cancels des trois églises de Combrit, Lambourg et l'île Tudy. Voici l'état du rôle des décimes pour cette paroisse, en 1789 :

	Livres.	Sols.	Deniers.
Le recteur, M. Dilhuit....	25	15	
La Fabrice	7	12	6
Trève de Lambourg.....	12	10	
Le Rosaire	1	15	
Trève de l'île Tudy.....	4	10	
Saint-Hervé.....	1	15	
Saint-Vital.....	1	15	
N.-D. de la Clareté.....	8	10	
Saint-Sauveur.....	2	15	
Saint-Gildas.....	1	15	
Le Sacre	1	15	
Sainte-Marine	1	15	
Total.....	72	2	6

CHANOINES DE LA PRÉBENDE DE COMBRIT

1223. Hervé Retheaud.
 1270. Alain D'hervei.
 1567. Sébastien Martin, résigne.
 1567-1571. Edmond Boucher, clerc de Langres, résigne.
 1571-1575. François Moniardet.
 1575. Jean Duchesne, clerc d'Orléans, résigne.
 1575-1595. Maurice Fauchour.
 1602. Henri Hardy, clerc de Chartres.
 1602-1620. Philippe Yon, décédé en 1620.
 1620-1622. Olivier Le Prestre, sieur du Val, clerc.
 1622-1626. Geoffroy Lanloup, clerc de Saint-Brieuc,
 devient archidiacre de Poher, en 1626.
 1660. Gandon.
 1674-1697. Alain de Kernaflen.
 1697-1704. François de Coetlogon.
 1704. Charles-Elisabeth de Coetlogon,
 1764-1789. des Cognets,

VICAIRES, RECTEURS DE COMBRIT

1535. Jean Gratian, vicaire perpétuel.
 1559. François Marquer, vicaire de Combrit et rec-
 teur de Plobannalec.
 1567. Hervé Toullalan, recteur aussi de Bodivit.
 1567. Alain Kerdiagast.
 1600-1618. Bertrand Lozech.
 1618-1635. Daniel Mittern.
 1635-1652. Yves L'Arzul.
 1653-1688. Yves Le Coadar.
 1688-1705. Jean Lafontaine.
 1705-1718. P. de Poulmic.
 1719-1731. A.-F. de Lisle.
 1731-1738. J.-P. du Baudiez.
 1738-1747. Jean de la Croix Cozio; décédé le 14 Août 1747.
 1747-1773. J. Riou, décédé à l'âge de 60 ans, le 13 Juin 1773.
 1773-1783. Joseph-Augustin Traon de Kerguidau, décédé
 à l'âge de 66 ans, le 30 Octobre 1783.
 1784-1791. Joseph Le Dilhuit.
 1791. J. Diouron, curé constitutionnel.

**

L'aveu rendu par la baronnie du Pont, en 1732, renferme des renseignements intéressants sur la paroisse de Combrit, les terres relevant de la baronnie et leurs possesseurs successifs; nous allons en donner un extrait pour ce qui concerne notamment les manoirs.

Droit de pêche. Sur le général de la paroisse il est dû un droit appelé pêche, sécherie, vaccantage et maré-nage, abonné par le général à la somme de cent livres six sous, pour avoir la permission continue d'aller à la

pêche dans les côtes de la baronnie en payant la dite somme annuellement, qui se lève sur la dite paroisse avec les tailles et rôles de Sa Majesté.

L'isle Chevalier. Les ruines du vieux château et forteresse de ce nom, lequel anciennement, suivant la tradition, était une maison de campagne et de plaisance des Ducs de Bretagne, et communément dans la paroisse on l'appelle aujourd'hui *Castel ar Roue Guivarch*, lequel du depuis a été cédé aux Barons du Pont par les Ducs de Bretagne. Le colombier du dit château, les terres dépendantes du dit château étant l'ancien pourpris d'icelui.

Bourg de Combrit ou Kerilis. Le tout du bourg, maisons et issues comprenant le dit bourg ou Kerillis de Combrit : possédé : *Autrefois*, par Geoffroy de Penmorvan et Alice de Coathemon, sa femme, Jacob de Penmorvan, Jacob du Cosquer, Guillaume Tanguy dit Quellenec, Jean Kerveot et Lorence Kerdranton, sa femme, Yvon et Guillaume Le Marhec, Guillaume Glouen, le sieur de Lanros, Jean Le Hec, René Kervéol, Thomas d'Hervé, François Kerdroniou, Le Flour, Guillaume Le Gallez sieur de Kerbriant, François Kerriou et Adélice Le Gallès, sa femme, Corentin Briziac, Guillaume Kerriou, Sébastien Le Certen. *Ensuite*, par Jean Kerriou, Louise Lorgueilleux, François de Lesildry et Hélène Le Coing sa femme, sieur et dame de Kerlescoulouarn, Guillaume Kerlaezec écuyer sieur du Cosquer, Alain Euzennou et dame Julienne de Kerlaezrec, sa femme, Noël Lozach sieur de Poul-an-Funtun, écuyer François de Kertenguy sieur de Tremenec, Jean Chauvin, demoiselle Marie Cochon, sa femme, dame Anne Corentine Le Lagadec veuve d'écuyer Jean Euzennou, Guy du Harmoy écuyer sieur de Kerrarest, maître François Le Méro, et la fabrique de l'église ; possédé à *présent* par Messire Jean Joseph Euzennou sieur de Kersalaun et du Cosquer, Etienne Le Méro sieur de Kergaradec, Vincent Doublet, Guillaume

Le Bleun, Jean Lozeac'h et autres, à charge de payer de chef rente sur la totalité du dit bourg cinq corvells de froment, deux renées d'avoine et douze livres.

Bourg manoir. Le lieu et maisons appelé le manoir du bourg possédé *autrefois* par demoiselle Guyonne de Kerrouan dame de la Coudraye, Charles Le Vestle écuyer sieur de Poulguinan, écuyer Guillaume de Kerlaezrec sieur du Cosquer, Messire René de la Haye et dame Renée La Haye sa femme, Simon de la Haye sieur de la Coudraye ; *ensuite* par Messire Alain Euzennou et Julienne de Kerlaezrec sa femme, écuyer Guy de Charmoy sieur de la Coudraye, Messire Yves du Menez sieur de Lézurec ; à *présent* par écuyer Jacques de Charmoy sieur de Kerarret et de la Coudraye, Messire Jean Joseph Euzennou sieur de Kersalaun.

Bourg village. Le lieu et maisons appelé le village du bourg, possédé *autrefois* par Geoffroy de Penmorvan ; *ensuite* par Messire Guillaume Guimarch ; à *présent* par Messire Jean Joseph Euzennou Sr de Kersalaun.

Benaudet Saint Morand ou Sainte Maraine. Le tout du havre port de mer, maisons, manoir et dépendances de ces noms anciennement nommés Pen Odetz, possédé *autrefois* par Geoffroy de Penmorvan ; *ensuite* par demoiselle Marguerite Le Divanach veuve de Kerouan, Michel Sr de Kerdaniel, la dame comtesse d'Acigné, demoiselle Anne Furic veuve du dit sieur Kerdaniel, le seigneur marquis de Sévigné représentant les Penmorvan ; à *présent* par Messire Jacques René Le Prestre baron de Chateaugiron représentant le dit Sr de Sévigné, Messire Jean Joseph Euzennou sieur de Kersalaun pour le droit de passage qu'il a au dit Benaudet et Sainte Maraine, lequel a été accordé à ses auteurs par les anciens barons du Pont.

Manoir de Botnes, avec moulin et colombier possédé *autrefois* par Guillaume Kerjouen, écuyer René du Marchal-

Iach ; *ensuite* par écuyer Riou Le Lagadec Sr du Guermeur, messire Claude Marigo et dame Anne Le Lagadec, sa femme ; *à présent* par écuyer Joseph Marigo Sr du Guermeur, Messire Jean Joseph Euzennou Sr de Kersalaun.

Botforn, manoir et terres possédés *autrefois* par le Sr de Kerouan, Jusette Penmorvan, le Sr de Kerguiffinan ; *ensuite* par Dlle Guyonne de Kerouan dame de la Coudraye, écuyer Charles Le Vestle son fils, François de Lesildry ; *à présent* par écuyer Guy de Charmoy Sr de Kerarret et de la Coudraye.

Botdilliau ou Botillio, villages et terres possédés *autrefois* par Guillaume Kerjouen ; *ensuite* par écuyer François de Lesildry Sr de Lescoulouarn, Jacques du Haffont procureur du Roy, Jean Le Borgne Sr de Coatnevenez et Marie de Penfentenyo sa femme veuve de René du Haffont ; *à présent* par François du Menez Sr de Perennou à cause d'Anne Marie du Haffont, sa femme.

Brengal, manoir possédé *autrefois* par Dlle Marie de la Coudraye, veuve Penmorvan, Dlle Jeanne Kernus veuve de Kerouan ; *ensuite* par Azenor Kerambredou, Guyonne de Kerouan dame de la Coudraye, Charles Le Vestle Sr de Poulguinan, son fils, Jacques du Haffont, Jean d'Ernothon Sr de Pratglas et dame Marie de Meabé, sa femme, écuyer Jean d'Ernothon et Anne de Kernaflen, sa femme, sieur et dame de Pratglas, Jean de Penfentenyo Sr de Kervereguin, Germain Perard Sr de Kersulla, les Carmes de Pont-l'Abbé, Euzenou de Kersalaun ; *à présent* par Yves Le Gardonnay, Jean-François de Penfentenyo.

Coatdero, Coatdereu, Keraoul, manoir et villages possédés *autrefois* par Guillaume de Coatdereu, Jeanne de Lanros veuve de Lezivi, Bertrand de Keraoul, Marguerite de Pontplancoet veuve de René Lezivi ; *ensuite* par écuyer Louis Le Coing Sr de Kerdaniel, Marc Duanet Sr de Coatdero, Jean Soustra Sr du Bois et Suzanne de Keraoul sa

femme, Yves du Marchallach et Suzanne Saluden sa femme, dame Elisabeth Sachoet abbesse de Kerlot ; *à présent* par dame Marie Anne de Goesbriant abbesse de Kerlot, Jean Joseph Euzenou Sr de Kersalaun.

Cosquer, manoir avec colombier et moulin, situé entre Ste Maraine et le bourg, possédé *autrefois* par Jacob du Cosquer ; *ensuite* par Guillaume de Kerloezrec Sr du Cosquer, Alain Euzenou et Julienne de Kerlaezrec sa femme, Jean Euzenou et Anne Corentine Le Lagadec sa femme ; *à présent* par Jean Joseph Euzenou. Le dit manoir étant le gage de la sergenterie féodé de la paroisse de Combrit paye au baron du Pont de chef rente 20 sols par an.

Cosquer, manoir et terres en la paroisse de Lambourg, à l'Est de Lanvallée, possédés *autrefois* par Pierre du Haffont et Jeanne de Kervoezec sa femme ; *ensuite* par écuyer Hervé du Haffont et Louise Le Torcol sa femme, qui les ont vendus en 1603 à Maître Henry Le Glémarec et Catherine Billoart sa femme, écuyer François Claude Guegan et Suzanne Glémarec sa femme, lesquels les ont vendus à Marie Bargain veuve de Michel Gueguen, Maître Thomas Larcher et Dlle Marie Guéguen sa femme ; *à présent* par Guillaume Larcher Villodren.

Coroac'h ou Coatrozerch, manoir, colombier, chapelle dans la cour et église dans le bois avec moulin et son grand étang, possédés *autrefois* par Jean Paysan, écuyer Yvon du Guermeur qui donna son nom au dit moulin qui avant se nommait *Melin an Voizel*, noble Rolland du Guermeur Sr de Coatrozerch, autre Rolland écuyer Sr du Guermeur ; *ensuite* par Jean de Trémic, écuyer Louis du Guermeur, écuyer Christophe du Guermeur, Jeanne Frolo veuve d'écuyer François de Trémic, François de Penandreff, Jeanne Le Goare héritière de Marguerite de Trégoal, Christophe du Guermeur prêtre recteur de Plobannalec ; *à présent* par dame Julienne du Guermeur

veuve de écuyer Pierre Toussaint Ansquer Sr de Kerscau.

Ile Chevalier ou Gueltas. La seigneurie du Pont a sur chacun bateau qui pêche et sèche autour du château de l'île Chevalier, un droit, appelé *droit d'équipage*, qui consiste à prendre huit deniers sur chacun bateau qui pêche et sèche au dit lieu, lesquels 8 deniers doivent être payés en la ville du Pont le jour de l'Ascension, faute de quoy, dès le lendemain de l'Ascension le Baron pourra vendre leurs meubles s'ils ne paient sept sous 6^d.

Gorequer, manoir possédé *autrefois* par Bizien de Penmorvan, Guyon de Coatdern et Jeanne Gongar sa femme, Henri de Treanna et Catherine de Penmorvan sa femme, François de Treanna Sr de Tresseol ; *ensuite* par Guillaume de Kerlaezrec Sr du Cosquer, Alain Euzennou, etc. ; *à présent* Jean-Joseph Euzennou.

Isle tudy. Le tout des maisons, magasins, moulins à vent, jardins relèvent prochainement de la Baronnie du Pont, par ce que : 1^o Ceste isle est composée de terrains de la dite Baronnie dans une lande nommée Penantreu suivant le minu fourni au souverain de Bretagne par Hélène de Rohan dame du Pont en 1494. 2^o Que la dite ile fait partie de la paroisse de Combrit qui relève entièrement du Pont. 3^o Elle n'est ile que dans les hautes marées, en basse mer elle est contigue au restant du terrain du côté de Combrit auquel elle est jointe par une pointe de terre appelée encore aujourd'hui le *treve* qui sert comme de pont aux habitants de l'isle Tudy pour la fréquentation de la grande terre. 4^o L'isle est batie sur le domaine proche des barons du Pont, lesquels en 1494 et avant comme après étaient en possession d'affermir la lande de Penantreu 40 sols ; cette pointe de terre s'appelle encore la *treve*, *pen* signifiant en breton extrémité, il est certain que les maisons de l'isle ont esté baties dans la lande de *Pentreve*.

Kerallaouen, Keroullouen ou Kergoullaouen, manoir près du moulin à mer de Lestrémeur, possédé *autrefois* par Yvon Guimarch ; *ensuite* par écuyer René de Kerediarn ; *à présent* par D^{lle} Jacqueline Souhier, Théophile Huchet Sr de Dangeville.

Kerangal, Kerangoux, Kerangoet, Kerangoezec, à présent *Kergoet et Kergouillic*, manoir avec moulin possédé *autrefois* par Jacob du Cosquer, D^{lle} Jeanne de Kernuz dame de Kerouan ; *ensuite* par écuyer Jean de Kerouan, Louis Drouallen Sr de Kerazan, qui l'a vendu à François Frances ; *à présent* par Guillaume Le Nédellec et Marie Frances sa femme.

Keranguen en Lambourg, manoir possédé *autrefois* par le Sr de Saluden et Constance Guoretfaou sa femme, Marie Logan dame de la Coudraye ; *ensuite* par François de Lesildry, Jeanne du Fou dame de St Alouarn qui le vendit à Maître Henri Glemarec et D^{lle} Cathel Billoart ; *à présent* par Marie Catherine Guéguen.

Keranyel ou Keranguel, manoir possédé *autrefois* par Geoffroy de Penmorvan et sa femme, Guillaume Tanguy du Quellenec ; *ensuite* par Marguerite Le Dimanach dame de Kerouan ; *à présent* par Jean Joseph Euzennou.

Keraudren en Lambourg, manoir possédé *autrefois* par Henry du Haffont ; *ensuite* par Henri Glemarec et Catherine Billoart sa femme ; *à présent* par Catherine Poullain veuve du sieur Péran.

Kerbernes, manoir possédé *autrefois* par Yvon le Jacquer ; *ensuite* par écuyer Germain de Kerguélen et Marguerite de Kerleguy sa femme, René de Plæuc et Anne de Kerguélen sa femme ; *à présent* par le sieur de Kerguélen de Ker-matheano.

Kerbrezec, Kerdrezec, Kerderch ou Kerdreach, manoir possédé *autrefois* par Guyon Kervoazec, Jean de Malestroït et Jeanne de Rosmadec sa femme ; *ensuite* par Guillaume

de Kerlaezrec Sr du Cosquer, Alain Euzennou; à présent à Jean-Joseph Euzennou.

Kerdevor, manoir possédé autrefois par Riou de Rosmadec; ensuite par Alain Euzennou; à présent par Dlle Euzennou de Kersalaun.

Kerdidren, manoir possédé autrefois par Azénor Conan, Mohot Le Barbu et Hervé du Riblé son mari; ensuite par les Lescoulouarn; à présent par Pasque Le Corre, maître Jean Christien et sa femme.

Kerdousten, manoir possédé autrefois par Guillaume Redon, Gessroy de Penmorvan; ensuite par Jeanne de Kernuz; à présent par écuyer Jacques de Charmoy Sr de Keravret.

Kerengar, Kerangar, Kerongar, manoir possédé autrefois par Jean Julou et Azenor Derrien, sa femme, veuve d'un Kerjaouen; ensuite par Jean Morloche, François de Lesildry; à présent par Jean-Joseph Euzennou.

Kerestou, manoir possédé autrefois par Etienne Guelenton, écuyer Maurice de Keraoul; ensuite par Jean Soustra, sieur du Bois et Suzanne de Keraoul, sa femme; à présent par le sieur Goazre Penesquin, Jean-Baptiste-Yves du Marc'hallach.

Kergadoret, Kergaradec, autrefois *Kerguemar* ou *Kermarec*, manoir possédé autrefois par Marie de la Coudraye dame de Penmorvan; ensuite par François de Lesildry; à présent par Jacques-René Le Prestre, baron de Château-giron, représentant le marquis de Sévigné.

Kerquelen, manoir possédé autrefois par Bertrand de Lezongar; ensuite par François de Lesildry; à présent par Jeanne Gueguen de Hauteville.

Kerjagu ou *Kerjégu*, manoir possédé autrefois par Marie de la Coudraye, dame de Penmorvan; ensuite par écuyer Guillaume de Kerlaezrec; à présent par Jean-Joseph Euzennou.

Keraoul, manoir possédé autrefois par Jean Keraoul; ensuite par écuyer François du Marc'hallach et Suzanne de Keravel, sa femme; à présent par Jean-Baptiste-Yves du Marchallach.

Kerveleguen ou *Kervelegan*, manoir possédé autrefois par Jean du Guermeur, Sr de Coatrozech; ensuite par dame Suzanne Le Coroach, Marguerite de Tréogat, sa mère; Maurice de Penendreff et Suzanne Le Gouazre, sa femme, Christophe du Guermeur, recteur de Plobannalec; à présent par Julienne du Guermeur, veuve d'écuyer Pierre Toussaint Ansquer, Sr de Kerscau.

Kerviham, manoir possédé autrefois par Henry du Haffont; ensuite par Jean Soustra Sr du Bois; à présent par Jean-Baptiste-Yves du Marchallach.

Lamourchouc'h, Lanvouh, Lambourg, bourg trivial de Combrit, servant de faubourg à la ville du Pont.

Lenhuel, manoir possédé autrefois par les anciens seigneurs de Lescoulouarn, maître Alain Furic, Sr de Lanhuel; ensuite par Louis Mathieu Le Masson, receveur des debvoirs du Pont; à présent par Guillaume Billoart de Kervazegan.

Parc-Men, manoir possédé autrefois par écuyer Maurice de Keraoul, Paul Froment, Sr de Mouchy; ensuite par Anne Soubly, veuve du Sr Perrault Kerolivier; à présent par François Souché Brémaudière.

Penamprat, manoir possédé autrefois par les anciens seigneurs de Lescoulouarn; ensuite par Thomas Cariou, Jacques Desnoes, François de Lesildry et Hélène Le Coing Sr et D^e de Lescoulouarn, écuyer Jean d'Ernothon et Marie de Méabé, sa femme, autre Jean d'Ernothon Sr de Pratglas et dame Anne Kernaflen; à présent par François-Joseph d'Ernothon.

Penanros ou *Pencors*, manoir possédé autrefois par Bizien Corvezen en 1443; ensuite par Hervé Le Coquen et

Delle Marie Androit, sa femme, le sieur Sébastien Treguer, tuteur de leurs enfants en 1624.

Penmorvan, manoir possédé *autrefois* par Geoffroy de Penmorvan, Jeanne de Kernuz, dame de Kerouan ; *ensuite* par écuyer Jean de Kerouan, Marguerite le Dimanach dame de Kerouan, Charles Le Vestle Sr de Poulguinan, René de la Haye, écuyer Alain Euzennou Sr de Kersalaun, écuyer Guy de Charmoy Sr de Kerarret et de la Coudraye, le marquis de Sévigné ; *à présent* par écuyer Jacques de Charmoy Sr de Kerarret, René Jacques Le Prestre baron de Chateaugiron.

Poulloupry, manoir possédé *autrefois* par Guillaume Cariou, *ensuite* par écuyer Guillaume de Kerlaerec Sr du Cosquer, Hervé Coquen et Catherine Androit sa femme ; *à présent* par Delle Hyacinthe et Émélie Videlou.

Portz-Christ, manoir proche l'église de Christ ou Saint-Sauveur au bout du pont de Lambourg, servant actuellement d'hôpital, possédé *autrefois* par les anciens Srs de Lescoulouarn ; *ensuite* par Olivier Le Baut, Alain Keraoul Sr de Coatdero ; *à présent* par le gouverneur et les pauvres de l'Hôpital.

Provostée. En Combrît la baronnie du Pont a pour sergent, provost ou sergent féodé un seigneur du Cosquer. En 1435, Jacob du Cozkaer, 1480 Jean du Cozkaer, 1494 autre Jean du Coskaer, 1543 Guillaume de Kerlaezrec Sr du Cosquer, 1602 autre Guillaume de Kerlaezrec, 1645 écuyer Alain Euzennou Sr de Kersalaun, 1680 Jean Euzennou ; *à présent* Jean-Joseph Euzennou Sr de Kersalaun, à cause de quoi a le Sr du Cosquer droit de passage de Ste Maraine à Benaudet.

Quelen ou Quelenen, manoir possédé *autrefois* par Jean Le Paisan, Jacob du Coskaer, Marie de la Coudraye dame de Penmorvan, Bertrand de Lesongard ; *ensuite* par Jean de Keraoul, Guillaume de Kerlaezrec Sr du Cosquer, Jac-

ques du Marchallach, le marquis de Sévigné ; *à présent* par Joseph Euzennou Sr de Kersalaun, le Sr Marigô de la Villeneuve.

Roscanvel. Manoir possédé *autrefois* par Geoffroy de Penmorvan et Alis de Coathemon sa femme, Bizien Corvézen ; *ensuite* par Jean de Keronan, écuyer Guillaume de Kerloezrec Sr du Cosquer, Jean Soustra Sr du Bois, écuyer Alain Le Guiriec, Alain Euzenou ; *à présent* par Delle Euzenou de Kersalaun, Jean-Baptiste du Marchallach.

St Servais ou Gervais, église, maisons possédées *autrefois* par Riou-Guegan, écuyer Yvon Le Guermeur, Sr de Coatrozec'h ; *ensuite* par Rolland du Guermeur, Charles l'Honoré Sr de Keranbiguet, écuyer Eustache du Stanger ; *à présent* par Jean Joseph Euzenou de Kersalaun.

St Vennec ou St Guennec ou St Guen, au Midi de l'église de Notre-Dame de la Clarté, possédée *autrefois* par Bizien Corvezen, Marguerite Le Divanach dame de Rymal et de Kerouan ; *ensuite* par Guillaume de Kerlaezrec Sr du Cosquer ; *à présent* par Jean Joseph Euzénou, le Sr Meros Rosily, Jacques René Le Prestre baron de Chateaugiron.

Speznou ou Sperenou, manoir possédé *autrefois* par Yvon le Campion, écuyer René de Kerguiffinan, vendu à maître Henri Glémarec et Catherine Billoart sa femme ; *ensuite* par écuyer Hervé Glémarec Sr de Kergoudan, Olivier Le Guen baron du Hénan ; *à présent* par dame Marie de Guer veuve de Julien Corentin de Kerguélien Sr de Trémarec.

Trémic, manoir possédé *autrefois* par écuyer Henri de Trémic ; *ensuite* par écuyer Jean de Trémic Sr de Keraneizan en 1601, en 1664 par François de Trémic et Yvonne Frollo sa femme ; *à présent* par Yves-René de Trémic Sr de Keraneizan.

En 1675, Nicolas Euzenou, Sr de Kersalaun, propriétaire du Cosquer, fut pendu à une fenêtre de son château, par des paysans révoltés, au sujet des droits de timbre (1). Le duc de Chaulnes, pour perpétuer par une marque infamante le souvenir de la faute, fit raser la flèche de l'église paroissiale et celle des chapelles, avec défense de les reconstruire jamais. Lorsque, cent ans plus tard, Combrit voulut rebâtir l'église, ce ne fut qu'à la sollicitation du petit-fils de la victime, qu'ils obtinrent du Roi la permission de réédifier leur clocher (2).

La chapelle de Lambour, maintenant en Pont-l'Abbé, est encore privée de la tour octogonale qui la couronnait en 1675.

ÉGLISE PAROISSIALE

Dans ses caractères généraux, elle présente les notes de la fin du xvi^e siècle : fenêtres flamboyantes, colonnes rondes ou octogonales sans chapiteaux, surmontées d'arcades ogivales très simples. Les sablières du chœur sont sculptées richement dans le genre Renaissance et représentent des génies, griffons, feuillages, arabesques. A l'angle Nord du sanctuaire, est une armoire double en pierre, destinée très probablement à renfermer les saintes-huiles.

Le maître-autel est surmonté d'un retable à tourelles, orné de riches colonnettes torsées. A l'autel du bas-côté Nord, est une belle Trinité en albâtre. Aux fonts baptismaux, une petite armoire en chêne sculpté, avec colonnettes, panneaux, têtes saillantes, et jolies ferrures, le tout en style Henri II.

(1) Il fut sauvé par un paysan de Combrit, Mathieu Mendez, qui le transporta en bateau jusqu'à Quimper, où il ne tarda pas à mourir après avoir reçu les sacrements.

(2) Vers 1770, les archives de Rennes, série C. 1.214, signalent une requête des habitants de Combrit pour faire rebâtir le clocher, les descendants de leur seigneur consentant à cette reconstruction.

Dans l'enfeu de la branche du transept Midi est déposée une tombe armoriée aux armes du *Cosquer*.

Sur la façade Midi, au côté Est du porche, est accolé un ossuaire comportant une baie d'un côté et trois de l'autre, avec cette inscription :

FRANÇOIS.FRANÇOIS.ET.MARGUERITE.CARIOV.ONT
FAICT.BASTIR.CE.RELIQUAIRE.1700
DIEV.LES.BENISSE

Le 11 Août 1545 (Archives départementales), un acte constate les prééminences que possèdent en l'église paroissiale de Combrit noble messire de Kerlazrec stipulant pour D^{lle} Catherine Le Du, sa compagne, F. Keraoul Sr du dit lieu, Yvon du Guermeur Sr de Coetroserch, de Keraoul Sr du Coetdero, stipulant pour François de Kerlisivi Sr du dit lieu de Kerellan, Jehan Treffanc Sr de Kerguilfit, stipulant pour Alain Kerouant, curateur de Jacques de Kerouan Sr de Kernuz, Henri Le Coign Sr de Kergadalen, Pierier Le Coign Sr de Keraneizan, stipulant pour Christophe de Trémic.

Un aveu de 1707 déclare que la nef de l'église paroissiale de Combrit est dédiée à saint Tugdual, et que de l'église dépend le manoir à double étage de Keroulé, érigé en manoir presbytéral de tout temps immémorial.

RECTEURS DE COMBRIT DEPUIS LE CONCORDAT

1804-1819. Yves Andro, de Plobannalec.

1819-1824. Louis Tabourdet, de Quimperlé.

1824-1828. Yves Pétillon, de Briec.

1828-1843. Yves Carn, de Crozon.

1843-1850. Jean-Marie Le Cocq, de Quimper.

1850-1872. Jean-Louis Tilly, de Saint-Christophe de Lorient.

- 1872-1879. André-Joseph Kervella, de Plougastel-Daoulas.
 1879-1885. Quéménéur, de Commanna.
 1885-1888. Jean-Paul Le Bars, d'Audierne.
 1888-1897. Jean-Marie Bizien, de Landerneau.
 1897. Marc-Louis Cévaër.

VICAIRES

1838. Yves Conan.
 1846. Jérôme Cosden.
 1851. Louis Le Michel.
 1852. Yves Pavec.
 1855. Alain Cotonéa.
 1862. Yves-Marie Le Dréau.
 1864. Clet Kerloc'h.
 1866. Alain Brelivet.
 1869. Edmond Jouannet.
 1872. Jean Gilard.
 1875. Yves Linguinou.
 1881. François Nédélec.
 1883. Yves-Marie Le Moal.
 1891. Jean Houel.
 1903. Eugène Cabioc'h.
 1904. Laurent Roudaut.

CHAPELLES

1^{re} Notre-Dame de la Clarté.

Sur le linteau de la porte latérale, on lit : 1761. —
Messire J. C. Riou, recteur de Combrit. Paul Kviet fabri-
que, et sur le linteau de la fenêtre de la sacristie :
G. Le Goff, curé. La porte principale est ancienne.

La chapelle fut en partie brûlée, en 1824, par un cierge
 allumé oublié près de la statue de la Vierge.

Toute la voûte de la chapelle était couverte de peintures ; il n'en existe plus que dans une partie des voûtes de la nef ; on y reconnaît l'Annonciation. (Notes du Recteur en 1856.)

C'est un pèlerinage très fréquenté, dont le grand pardon annuel a lieu le même jour que celui de Kerdévot, en Ergué-Gabéric, et celui de N.-D. d'Izel-Vor, en l'église paroissiale de La Forêt-Fouesnant, c'est-à-dire le dimanche dans l'octave du 8 Septembre. De nombreux pèlerins tiennent à visiter en ce jour ces trois sanctuaires, assistant dans l'un à une messe matinale, dans un autre à la grand'messe, et aux vêpres dans le troisième. C'est ce qu'ils appellent *Pardon an teir Vari*, le pèlerinage des trois Marie.

Les chapelles ou églises dédiées à la Sainte-Vierge sous le vocable de N.-D. de la Clarté, sont au nombre de quatre dans notre diocèse : Combrit, Beuzec-Cap-Sizun, Plonévez-Porzay et Querrien. Dans les Côtes-du-Nord, on connaît la chapelle monumentale de la Clarté, en Perros-Guirec, dominant les rochers fantastiques de Ploumanac'h.

La chapelle de la Clarté de Combrit se composait primitivement d'un chœur à deux travées, avec bas-côté, puis d'une nef étroite et basse. Depuis deux ans, cette nef a été refaite et agrandie, de manière à offrir toute la largeur du chœur et de ses collatéraux. La date de la partie ancienne doit être le xvi^e siècle.

Les deux statues en vénération sont celles de Notre-Dame de la Clarté et saint Guénoc ou Vennec, frère de saint Guénolé et de saint Jacut. Un hameau voisin porte son nom.

Il y a quelques années, on pouvait voir, dans la fenêtre derrière le maître-autel, des restes de panneaux de vitraux peints où l'on reconnaissait les scènes suivantes : N.-S. en croix ; — Descente de croix ; — Sainte-Vierge portant

l'Enfant-Jésus; — Assomption; — Couronnement de Notre-Dame.

Au pignon Est de la chapelle, à l'extérieur, au-dessus de la fenêtre, est un écusson soutenu par deux sauvages et portant l'aigle impériale éployée, qui est Kerlaezret (d'après M. Ducrest).

« Non loin de la chapelle, il y a une fontaine qui, pendant les deux jours du pardon, est littéralement mise à sec par les pèlerins; ils en boivent l'eau, en font couler entre leurs épaules et sur leurs poitrines et dans leurs manches de chemise. » Ceci était écrit par le recteur, M. Tilly, en 1856, et il ajoutait :

« Il y a en Combrit une autre fontaine, dite de St Tugdual, dans laquelle, au milieu de l'hiver, par les temps les plus rigoureux, on plonge les petits enfants tout nus, même ceux qui sont à la mamelle, pour les guérir de la fièvre, au risque de les faire mourir de froid; je me suis souvent élevé contre cette barbarie, mais on n'en fait pas moins pour cela. Parfois aussi pour guérir des fièvres, on vide cette fontaine et d'autres sur la paroisse. »

2^e Sainte-Marine.

Cette chapelle est située juste en face de Bénodet, au bord de la rivière. On y remarque des sablières sculptées, assez curieuses et un peu barbares.

Sainte Marine y est représentée par une très jolie statue tenant un livre de la main gauche, et qui autrefois devait tenir une ancre ou une palme de la main droite. Sa robe forme tunique à double ceinture (*semicinctum*).

Cette chapelle était dédiée au xvi^e siècle à saint Moran (*Société Archéologique*, t. IV, p. 19); par corruption, on l'a appelée Sainte-Maraine au xvii^e, puis aujourd'hui Sainte-Marine.

Les autres statues sont celles de saint Pierre, sainte Barbe et une petite Sainte-Vierge allaitant l'Enfant-Jésus.

On trouve une inscription sans date :

MORVAN . LORS . FABRIQUE

3^e Saint-Vital.

Lorsqu'on suit la route de Quimper à Pont-l'Abbé, à quelques cents mètres après avoir monté la côte du Corroarh, on aperçoit à droite, dans les champs, une chapelle en ruine dont le petit clocher est entouré de lierre. Quand on quitte le grand chemin pour aller la visiter, on n'est pas peu surpris de voir qu'elle est située dans une enceinte carrée entourée de remparts de terre de 1 m. 50 à 2 mètres de hauteur, avec douves à l'extérieur, et qui est un vieux camp romain mesurant 45 mètres de côté.

La chapelle, envahie par les ronces et les broussailles, a environ 16 mètres de longueur sur 6 de largeur. Elle est coupée dans le milieu par un arc doubleau qui porte le petit campanile.

L'abside droite est percée d'une fenêtre flamboyante à 2 baies. Des deux côtés, sont des culs-de-lampe en pierre ornés d'écussons. L'un porte les armes des Guermeur, seigneurs du Corroarh : *de gueules à 3 losanges d'argent accompagnés de 6 annelets de même, 3 en chef et 3 en pointe*.

Le second porte les mêmes armes en alliance avec d'autres qu'on ne peut pas déterminer.

Le premier blason est répété sur une pierre tombée du haut du pignon.

A quelque distance de la chapelle, du côté Sud, est un buisson entourant un dolmen ruiné.

4^o *Saint-Servais.*

Mentionnée indûment au rôle des décimes sous le nom de Saint-Hervé, elle existait dès le xvi^e siècle (G. 26). En 1684, dame Marguerite Françoise de Sévigné, comtesse de Grignan, fille de feu Messire Henry, marquis de Sévigné et de dame Marie Rabutin Chantal, revendiquait droit de prééminences dans la chapelle de Saint-Servais, « en la verrière qui est dans la longère du côté du Nord, entre la porte et la première arcade du côté de l'Évangile, un écusson portant *d'argent à une levrette de sable surmonté d'un cor de même* et les armes de Lestrémeur au plus éminent lieu ».

5^o *Saint-Gildas.*

Ou *Saint-Gueldas*, dans l'île Chevalier (en ruines).

MONUMENTS ANCIENS

Menhir de 2 mètres de haut, à Treustel.

Tumulus de Quilien, où furent recueillis deux vases, deux haches en pierre polie et un grand polissoir de 70 centimètres de long, déposés au musée de Kernuz.

A Keromnès, près le moulin à mer, en 1878 on a trouvé une urne contenant des cendres, deux perles en verre et une bague en bronze.

Substructions romaines, près de la maison dite Tour de Malakoff, où furent trouvées quelques monnaies.

Vaste établissement romain à Kergaradec ; on y a trouvé des fragments de poterie, des monnaies en bronze, et une bague en or.

La chapelle de Saint-Vio ou Saint-Vital est construite

au milieu d'une enceinte rectangulaire de 56 mètres sur 37.

Camp retranché sur le coteau dominant l'étang du Corroach ; on y a recueilli des poteries romaines.

Au deuxième champ à partir de la chapelle, sur le bord gauche de la route conduisant au bourg, est un *lec'h* renversé, ou pierre longue taillée en tronc de cône, mesurant 2 m. 40 de longueur, sur 1 m. 20 de diamètre à sa base.

Un autre *lec'h* renversé et cannelé se trouve dans la cour du village de Quélen ; le tronçon qui en subsiste, mesure 1 m. 50 de longueur avec une grande cupule ovale sur un des côtés. (Voir M. du Chatellier.)

En 1899, M. Borelli de Kervélégan a découvert les substructions d'une villa romaine près la grève de Kerobestin, dont il a donné une description dans le *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, vol. XXVI, p. 304.

MAISONS NOBLES

Du Cosquer : *d'argent à sept feuilles de houx d'azur, 3.3.1.*
Euzenou, S^r du Cosquer et de Kersalaun : *écartelé aux 1 et 4 d'azur plein, aux 2 et 3 d'argent à la feuille de houx de sinople en pal.*

Du Fresnay de Lesivy : *de vair plein*, alias : *au croissant de gueules brochant.*

De Guermeur, S^r de Coetroserch ou de Coroac'h : *de gueules à trois losanges d'argent rangés et accolés en fasce, accompagné de six annelets de même 3 en chef et 3 en pointes rangés 2. et 1.*

Kerlazret, S^r du Cosquer : *d'azur à l'aigle employée d'or.*

Kernuz, S^r de Kergaradec : *d'or à deux chevrons de gueules, surmonté d'une jumelle de même.*

Kerraoul, S^r de Coetdero : *d'azur à six fleurs de lys d'argent, au lambel de même en chef.*

Du Marc'hallach, S^r de Kerraoul : *d'or à trois orceaux de gueules ; devise : Usque ad aras.*

Trémic : *d'argent à la rose de gueules.*
